

Les partenaires de l'infirmier : L'assistante sociale

I- Présentation de l'assistante sociale

Définition → D'après l'OMS l'assistante sociale intervient auprès des personnes, des couples ou des groupes qui rencontrent des difficultés d'ordre social, financier ou familial pour aider à trouver des solutions adaptés et durables. L'assistante sociale aide les individus à faire face à des problèmes divers comme le chômage, l'alcoolisme, recherche de logement, surendettement, divorce. Cette profession s'exerce dans le secteur public ou privé.

Organisation des études → Pour exercer la profession d'assistant social il est obligatoire de posséder le diplôme d'état d'assistante de service social (DEASS). Pour l'obtenir deux cursus possible
-A l'université le DUT carrières sociales option assistance sociale en deux ans, accompagnés du DEASS préparé en un an. Ouverte aux titulaires d'un bac général ou ST2S
-En école spécialisées avec la préparation DEASS en trois ans. Cette formation est accessible au niveau bac. Les non bacheliers peuvent obtenir un examen de niveau auprès de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS)
Les assistants sociaux exerçant depuis plus de trois ans peuvent passer le diplôme d'état d'ingénierie sociale (DEIS)

Evolution professionnelle → Avec l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, l'assistant de service social peut accéder à des postes d'encadrement tels que :

- Chef de service
 - Ou encore directeur d'établissement ou d'association
- Les assistants de service social peuvent également poursuivre une formation supérieure pour l'obtention
- Du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
 - Du diplôme d'état d'ingénierie sociale (DEIS)
 - Du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

II- Principales activités et missions

Les missions → En contact direct avec les populations en difficultés, l'assistante sociale apporte des informations à ses interlocuteurs sur leurs droits aux prestations sociales.

Les rôles →

- Ecouter les personnes reçues pour détecter les origines de leurs difficultés
- Apporter des conseils
- Proposer des solutions
- Informersur les droits sociaux, médicaux, d'accès au logement ou à la formation en vigueur
- Orienter vers des lieux d'accueil spécialisés
- Jouer un rôle de médiateur
- Se déplacer au domicile des personnes en difficulté
- Soutenir et accompagner les personnes dans les démarches engagées
- Assurer des consultations de quartiers
- Echanger avec l'ensemble des travailleurs sociaux
- Assurer la gestion des dossiers
- Rédiger des comptes- rendus

Compétence en commun → Se mettre à disposition d'une personne et recueillir des éléments de connaissance

Informar la persona sur les procédures, les différents acteurs, l'accès aux droits, à la santé

Evaluer la situation en tenant compte des potentialités de la personne et de son environnement

Co-élaborer un plan d'action avec la personne en coordonnant les différentes démarches, en tenant compte de ses ressources, de son environnement, des moyens de l'institution

Négocier un contrat d'action avec la personne et organiser le suivi

Evaluer avec la personne l'impact des actions et les ajuster en conséquence

Rédiger des écrits professionnels, organisé, classer, transmettre dans le respect du droit